

Millésime : 2021 - Feuillet n° _____

DEPARTEMENT DE LA
SEINE MARITIME

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS



SEANCE DU JEUDI 18 MARS 2021

Délibération n° **DEL2021_03_10**

Intitulé : **SUBVENTION A LA MAITRISE DE SEINE-MARITIME DANS LE CADRE DE LA CHAM**

Culture et sport - Conservatoire - Autres

*

L'an deux mille vingt et un, le dix huit mars, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Yvetot Normandie s'est réuni à la salle des Quatre Saisons à Sainte-Marie-des-Champs,, sous la Présidence de Monsieur Gerard CHARASSIER, président, en session ordinaire. Les convocations et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers communautaires le 12 mars 2021. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Maison de l'intercommunalité le 12 mars 2021.

Nombre de conseillers en exercice : 46 Présents : 38 Représentés : 2

Présents :

Monsieur Gerard CHARASSIER, Monsieur Jacques CAHARD, Monsieur Sylvain GARAND, Monsieur Didier TERRIER, Madame Virginie BLANDIN, Monsieur Eric RENEE, Monsieur Dominique MACE, Monsieur Claude BELLIN, Madame Francoise DENIAU, Madame Martine LEBORGNE, Monsieur Raphael DIRAND, Monsieur Louis EUDIER, Monsieur Jean Louis LUC, Monsieur Eric CARPENTIER, Madame Celine DAMBRY, Monsieur Vincent LEMETTAIS, Monsieur Gerard LEGAY, Monsieur Alain LOPEZ, Monsieur Pascal LEBORGNE, Monsieur Mario DEMAZIERES, Madame Odile DECHAMPS, Monsieur Michael DODELIN, Monsieur Jean Marc DOUCET, Madame Sandrine NORDET, Madame Natacha BOS, Monsieur Gilles COTTEY, Madame Josiane GILLE, Monsieur Emile CANU, Monsieur Francis ALABERT, Madame Herleane SOULIER, Monsieur Christophe ADE, Madame Lorena TUNA, Monsieur Florian LEMAIRE, Monsieur Arnaud MOUILLARD, Monsieur Jean Francois LE PERF, Madame Dominique TALADUN, Monsieur Laurent BENARD, Madame Catherine DUCHESNE

Absents :

Madame Stephanie ETIENNE, Monsieur Lionel GAILLARD, Madame Regine HAUZAY, Madame Yvette DUBOC, Madame Denise HEUDRON, Monsieur Thierry SOUDAIS

Absents représentés :

Madame Marie Claude HERANVAL donne pouvoir à Monsieur Jean Francois LE PERF, Madame Charlotte MASSET donne pouvoir à Monsieur Didier TERRIER

Administration:

Madame Jannick LEFEVRE, Monsieur Thomas LANFRAY, Monsieur Romain LEFEBVRE, Monsieur Mick LEROY, Madame Sandrine LOLLIER

Monsieur Michael DODELIN est nommé secrétaire de séance.

*

Monsieur Dominique MACE soumet au Conseil Communautaire le rapport suivant :

Depuis 2015, la Communauté de Communes Yvetot Normandie participe à la Classe à Horaires Aménagés Musique (CHAM).

Une CHAM a pour objectif principal de favoriser la réussite scolaire par l'accès à la culture et la pratique musicale. Les CHAM doivent permettre aux élèves de suivre une scolarité dans les conditions les plus satisfaisantes possibles en développant parallèlement des compétences musicales particulièrement affirmées.

La Communauté de Communes Yvetot Normandie ne pouvant plus mettre à disposition deux professeurs (formation musicale et piano) a proposé, depuis 2019, de verser à la Maîtrise de Seine-Maritime une subvention correspondant à la valorisation du temps de ces deux professeurs afin que la Maîtrise recrute elle-même le personnel nécessaire, en plus de la subvention annuelle de fonctionnement.

En 2020, la subvention de fonctionnement versée par la CCYN à la Maîtrise de Seine-Maritime était de 20 000 €. Il est proposé au Conseil Communautaire, au titre de l'année 2021, de verser la somme de 20 500 € (soit +2,5%).

De plus, suite à son succès au championnat d'Europe 2019 au chant choral à GOTEBORG en Suède, le jeune choeur de la Maîtrise de Seine-Maritime est invité à représenter la France en 2021 (suite à l'annulation en 2020 pour cause de COVID19) au concours international de Chant Choral appelé « The World Choir Games 2021 Go to Franders ».

Il est proposé de soutenir la participation de la Maîtrise de Seine-Maritime par le versement d'une subvention exceptionnelle de 1 500 € (prévue en 2020 mais non versée).

Millésime : 2021 - Feuillet n° _____

La Maitrise de Seine-Maritime est également invitée à participer au concours International « Florilège vocal de Tours » en Juin 2021. Cette manifestation est considérée comme le plus grand concours international de chant choral français.

Il est proposé de soutenir la participation de la Maitrise de Seine-Maritime par le versement d'une subvention exceptionnelle de 1 368 €.

* *

Compte tenu des éléments présentés, et en conclusion, il est proposé

vu le Code général des collectivités territoriales,
considérant le rapport présenté par Monsieur Dominique MACE,
considérant que le projet

A reçu un avis favorable en Bureau du 09/03/2021

Article 1er – De verser à la Maitrise de Seine-Maritime une subvention de fonctionnement d'un montant de 20 500 € pour l'année 2021.

Article 2 – De verser à la Maitrise de Seine-Maritime une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 500 € pour sa participation au « World Choir Games 2021 ».

Article 3 – De verser à la Maitrise de Seine-Maritime une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 368 € pour sa participation au Concours International « Florilège vocal de Tours » en juin 2021.

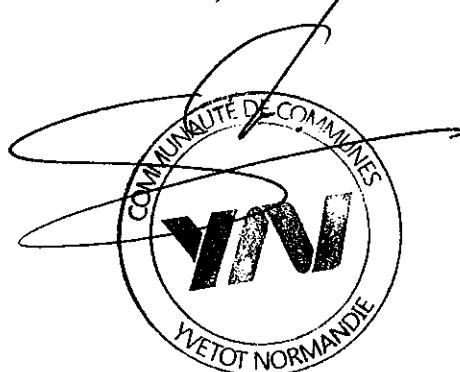
Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide d'accepter les conclusions sus-exposées et de les convertir en délibération.

Résultat du vote : unanimité

Ont signé au Registre les membres présents à la séance.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Pour extrait conforme,
Monsieur le Président, Gérard CHARASSIER



Envoyé en préfecture le 25/03/2021

Reçu en préfecture le 25/03/2021

Affiché le

SLO

ID : 076-247600620-20210318-DEL20210310-DE

